

Appel à textes

L'intelligence artificielle au postsecondaire : entre enthousiasme et méfiance

Coordonnatrice

Sonia Proust-Androwkha (sonia.proust-androwkha@umontreal.ca)

Responsables

Normand **Roy** (Université de Montréal) Vivianne **Vallerand** (Université Laval) Élizabeth **Charles** (Dawson College) Edith **Gruslin** (Collège Ahuntsic)



L'intelligence artificielle (IA) se définit « un système basé sur une machine qui est conçu pour fonctionner avec différents niveaux d'autonomie et qui peut, pour des objectifs explicites ou implicites, générer des résultats tels que des prédictions, des recommandations ou des décisions qui influencent les environnements physiques ou virtuels » (Parlement Européen, 2023). Apparue à la fin des années 40 dans le sillage de la cybernétique, l'IA a vu son application, dans le domaine de l'éducation, d'abord limitée à des usages spécifiques tels l'apprentissage adaptatif ou les tableaux de bord analytiques (Lepage et Roy, 2023). Ces premières applications, quoique prometteuses, faisaient davantage l'objet de spéculations que de mises en œuvre effectives dans la pratique (Giannini, 2023). Les systèmes de tutorat intelligents, introduits dans les années 80, marquent véritablement les premières étapes de ces mises en œuvre en éducation (Lepage et Roy, 2023). Ces systèmes, conçus pour soutenir l'apprentissage grâce à la technologie, utilisaient des règles programmées et des modèles simples pour s'adapter aux réponses des apprenants, proposer des exercices ou ajuster le niveau de difficulté des questions.

Les développements récents de l'IA générative, notamment ceux initiés par OpenAI avec ChatGPT et Dall-E, représentent un nouveau tournant et placent l'IA au cœur de débats sur son rôle en éducation. Ces discussions couvrent un large spectre, allant des implications éthiques (Collin et Marceau, 2023) à la gestion des données personnelles (Holmes et al., 2023) en passant par les impacts de ces technologies sur les pratiques éducatives (Poellhuber et al., 2024).

Dans ce contexte, l'IA offre des perspectives enthousiasmantes tout particulièrement au postsecondaire, où les personnes apprenantes ont une plus grande autonomie et des besoins diversifiés. L'IA pourrait soutenir l'inclusion scolaire en répondant aux besoins particuliers de certains étudiants en situation de handicap, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation et en sensibilisant les acteurs éducatifs à leur réalité comme le fait Autism VR, par exemple (UNICEF, 2020). Cette technologie peut également prévenir le décrochage en enseignement supérieur grâce notamment aux tableaux de bord et aux modèles prédictifs (Gaudreault et Lemieux, 2020). Même le corps enseignant pourrait être soutenu par l'IA dans la réalisation de tâches administratives et pédagogiques (Celik et al., 2022).

Cependant, il apparait nécessaire que les milieux de l'éducation fassent preuve d'une grande vigilance, car ces avancées s'accompagnent de défis non négligeables. Au-delà des enjeux éthiques associés à l'IA comme le manque de transparence, la propriété intellectuelle, la protection de la vie privée ou le renforcement de biais, plusieurs autres directement en lien avec le monde de l'éducation ont émergé dans les dernières années. Notamment, le recours à l'IA pour automatiser certaines tâches peut réduire l'agentivité des acteurs éducatifs (Collin et al., 2023). L'utilisation de cette technologie peut aussi créer une distance numérique entre les personnes enseignantes et étudiantes (Guilherme, 2019). Plusieurs de ces systèmes d'IA en éducation sont également développés à des fins lucratives et non pédagogiques (Collin et Marceau, 2023).

\sum

Appel à textes

Ce numéro thématique vise à explorer les questions relatives à l'intelligence artificielle (prédictive, adaptative ou générative) au postsecondaire et aux enjeux qui s'y rattachent tels les défis éthiques, les possibilités académiques, le développement de la compétence numérique, la transformation du rôle des personnes enseignantes, le développement professionnel, l'intégrité académique, les services à la

population étudiante, etc. L'objectif est d'adopter une perspective réaliste, critique et prospective, considérant l'émergence sans précédent de l'IA en éducation.

Nous invitons ainsi les autrices et auteurs à présenter des recherches scientifiques (3'000 à 6'000 mots), des textes de réflexion pédagogique (3'000 à 6'000 mots) ainsi que des comptes rendus d'expériences ou de pratiques (1'500 à 2'500 mots).

Veuillez faire parvenir votre avis d'intention par courriel à <u>sonia.proust-androwkha@umontreal.ca</u>, au plus tard le 21 juin 2024. L'avis d'intention devrait comporter un **titre**, un **résumé** de 350 mots, 4 mots-clé, ainsi que 3 à 5 références.

Calendrier de réalisation

- 21 juin 2024 : date limite de soumission de l'avis d'intention ;
- 8 juillet 2024 : réponse des responsables du numéro (autorisation à soumettre ou refus) ;
- 30 octobre 2024 : date limite de soumission de l'article complet ;
- Novembre 2024 : début de l'évaluation des articles par les pairs, en double aveugle ;
- Mars 2025 : envoi des résultats des évaluations aux autrices et auteurs ;
- Juin 2025 : Soumission des versions finales des articles
- La parution du numéro thématique est prévue pour le printemps 2025.



Références

Celik, I., Dindar, M., Muukkonen, H., et Järvelä, S. (2022). The promises and challenges of artificial intelligence for teachers: A systematic review of research. *TechTrends*, *66*(4), 616-630. https://doi.org/10.1007/s11528-022-00715-y

Collin, S., Lepage, A., et Nebel, L. (2023). Enjeux éthiques et critiques de l'intelligence artificielle en éducation: une revue systématique de la littérature. *Canadian Journal of Learning and Technology*, 49(4), 1–29. https://doi.org/10.21432/cjlt28448

Collin, S., et Marceau, E. (2023). Enjeux éthiques et critiques de l'intelligence artificielle en enseignement supérieur. Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, 24(2).

Gaudreault, H. et Lemieux, M.-M. (2020). *L'intelligence artificielle en éducation : un aperçu des possibilités et des enjeux*. https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/intelligence-artificielle-en-education-50-2113/

Giannini, S. (2023). Generative Al and the future of education. ADG; UNESCO: Geneva, Switzerland, 2.

Guilherme, A. (2019). Al and education: the importance of teacher and student relations. Al & society. 34, 47-54. https://doi.org/10.1007/s00146-017-0693-

Holmes, W., Bialik, M., et Fadel, C. (2023). Artificial intelligence in education. Globethics Publications.

Lepage, A., et Roy, N. (2023). Une recension des écrits de 1970 à 2022 sur les rôles de l'enseignant et de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'IA en éducation. *Médiations et médiatisations*, (16), 9-50. https://doi.org/10.52358/mm.vi16.304

Parlement Européen (2023). Loi sur l'intelligence artificielle de l'Union Européenne. Disponible en ligne : https://artificialintelligenceact.eu/fr/aia-title/1/

Poellhuber, B., Roy, N. et Lepage. A. (2024, sous publication). *Artificial Intelligence in Higher Education : Opportunities, Issues and Challenges.* Dans J. L. Denis, C. Régis, A. Kishimoto et M. Axente (dir.), Human-Centered Al: Multidisciplinary Perspectives for Policy-Makers, Auditors and Users. Taylor & Francis.

UNICEF. (2020). *Orientations stratégiques sur l'IA destinée aux enfants*. https://www.unicef.org/globalinsight/fr/rapports/orientations-strat%C3%A9giques-sur-liadestin%C3%A9e-aux-enfants